



**Association départementale pour le développement  
de la musique et de la danse en Mayenne**

-

**Projet d'activités 2010**

## Sommaire

---

Les missions, fonctions et spécificités d'intervention de l'ADDM 53.....	3
0. Le fonctionnement de l'ADDM 53.....	5
1. Les missions d'expertise, de conseil, de coordination et d'information .....	6
La collecte d'information et la communication.....	6
Les outils d'expertise .....	6
L'ADDM 53, centre ressource départemental .....	6
2. La structuration et le développement de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse et la formation professionnelle.....	8
« Plan musique » et mise en réseau.....	8
Journées d'étude en Haute-Mayenne .....	8
Vers un « schéma danse » .....	8
Formation professionnelle musique.....	9
Formation professionnelle danse.....	9
3. Le développement des actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire .....	10
La musique à l'école.....	10
Résidence chanson « Babel » .....	10
La danse à l'école .....	11
Parcours chorégraphiques en collèges et lycées .....	11
Formation des enseignants .....	12
4. Le développement des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs.....	13
Stages musicaux amateurs .....	13
Diversification des esthétiques et des pratiques .....	13
La consolidation des pratiques musicales amateurs .....	14
Les rencontres chorégraphiques départementales.....	14
Groupe chorégraphique amateur et stages.....	15
5. La structuration et le développement des musiques actuelles.....	16
Concertation, coordination et information.....	16
Présence artistique : Carole Hémard et l'improvisation vocale.....	17
Accompagnement et formation.....	17
6. Accès aux œuvres et à la culture chorégraphiques .....	18
Soutien aux compagnies locales.....	18
Développement des publics.....	18
Les Cafés-danse .....	19

## **Les missions, fonctions et spécificités d'intervention de l'ADDM 53**

---

**Partenaire privilégié du Conseil général et relais de l'État**, l'ADDM 53 développe des actions structurantes dans le domaine musical et chorégraphique, dans une logique constante de partenariat et de complémentarité entre les politiques territoriales, et en étroite relation avec les acteurs culturels du département et de la région.

L'ADDM 53 s'inscrit dans le cadre des **missions, fonctions et spécificités d'intervention des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant**, définies par la charte signée à l'initiative du Ministère de la culture avec l'ADF, la FNCC et Arts vivants et départements le 11 janvier 2006. L'inscription de l'action de l'ADDM 53 dans le cadre de cette charte est formalisée par son adhésion à la Fédération nationale des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant, Arts vivants et départements.

**La mission centrale de l'ADDM 53 est ainsi une mission de développement artistique et culturel qui met en relation les différents champs de l'éducation, de la formation, de la création et de la diffusion artistique, en vue d'assurer un développement territorial global. L'ADDM 53 contribue ainsi au rééquilibrage territorial de l'offre culturelle, notamment en zone rurale, suivant une triple responsabilité artistique, territoriale et sociale.**

Interface et espace de mise en réseau des acteurs culturels du territoire (responsables politiques et administratifs, professionnels et monde associatif), **l'ADDM 53 est chargée d'éclairer, d'accompagner les politiques publiques, puis de s'inscrire dans leur mise en œuvre**, en s'appuyant sur une connaissance approfondie des territoires et de capacités d'expertise spécialisées.

Pour atteindre ces objectifs, l'ADDM 53 assure **4 fonctions principales** qui guident systématiquement son action :

- **fonction d'observation et d'analyse**, au service des élus et des professionnels, notamment par la production régulière d'études et d'indicateurs chiffrés ;
- **fonction d'information, de documentation et de conseil** en direction de l'ensemble des acteurs, du « tout public » aux représentants des collectivités, en passant par les professionnels du spectacle vivant ;
- **fonction d'animation des réseaux**, en proposant des espaces d'échange entre acteurs favorisant la réflexion collective, la mise en commun des énergies et l'élaboration de projets partagés ;
- **fonction d'accompagnement des pratiques et des métiers**, par la mise en œuvre d'un ensemble d'actions favorisant la structuration et le développement quantitatif et qualitatif de l'activité musicale et chorégraphique en Mayenne, aussi bien amateur que professionnelle, dans le domaine de l'éducation artistique, de l'enseignement spécialisé, de la diffusion et des publics et de la création artistique.

Dans ce cadre, l'action de l'ADDM 53 cherche autant que possible à privilégier :

- l'innovation et le rééquilibrage des inégalités ;
- l'exemplarité des projets et des actions proposées ;
- la concertation à toutes les étapes de la réalisation des actions ;
- la complémentarité entre les niveaux territoriaux, les acteurs, les disciplines artistiques et les domaines concernés (enseignement, formation, création, diffusion, pratiques en amateurs).

Ces fonctions sont exercées de façon privilégiées avec **le Département, l'État et la Région, en collaboration étroite avec les autres collectivités** et leurs établissements publics, dans un souci de continuité et d'adaptabilité de ses missions de service public, dans tous les territoires. Dans cet esprit, le missionnement et l'action de l'ADDM 53 s'inscrivent dans le cadre du **schéma culturel départemental du conseil général** de la Mayenne, des **orientations nationales du Ministère de la culture** et de la **politique culturelle régionale**.

Veillant à s'inscrire dans une logique de complémentarité de l'offre, et de subsidiarité de la démarche, le projet d'activités de l'ADDM 53 est élaboré et mis en œuvre en **interaction constante avec les partenaires de l'association** : le conseil général de la Mayenne, la direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, le conseil régional des Pays de la Loire, les collectivités locales, l'inspection académique de la Mayenne, la direction diocésaine de l'enseignement catholique, le centre national de la fonction publique territoriale, les autres associations départementales pour le développement de la musique et de la danse de la région, les réseaux thématiques départementaux, régionaux et nationaux, les lieux de création et de diffusion de la musique et de la danse, les écoles de musique et de danse, les fédérations de pratiques amateurs...

En 2009, l'ADDM 53 faisait état de la nécessité d'une **redéfinition des attentes de ses tutelles** « historiques ». Poursuivant la démarche et la méthodologie engagées en 2009 par le conseil général avec le « chantier musiques actuelles », le Département poursuivra son chantier de **clarification des priorités départementales** et des missions qui, dans ce cadre, sont confiées à l'ADDM 53. L'ADDM 53 apportera sa contribution aux réflexions portant sur :

- **le plan départemental d'enseignement et de pratiques musicales**, son évaluation et les questions d'articulation entre enseignement, éducation artistique et pratiques musicales ;
- **le « schéma danse »**, axe enseignement et axes complémentaires à l'enseignement chorégraphique ;
- **la musique classique et contemporaine**

**Le projet d'activités 2010 de l'ADDM 53 sera présenté à travers six axes sectoriels :**

1. les missions d'expertise, de conseil, de coordination et d'information
2. la structuration et le développement de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse et la formation professionnelle
3. le développement des actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire
4. le renforcement des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs
5. la structuration et le développement des musiques actuelles
6. l'accès aux œuvres et à la culture chorégraphiques

## 0. Le fonctionnement de l'ADDM 53

L'équipe de l'ADDM 53 est constituée de sept permanents, selon l'organisation suivante :

- un directeur (Baptiste Clément)
- une chargée de mission « enseignement et pratiques musicales » (Anne-Sarah Chevret-Seys)
- un chargé de mission « musiques actuelles et action culturelle » (Nicolas Moreau)
- une chargée de mission « danse » (Monia Bazzani)
- un chargé des « réseaux d'information musique & danse » (Antoine Gautreau)
- un chargé de l'administration et de la comptabilité
- une secrétaire (Michèle Verdon)

La création du poste de chargé des « réseaux d'information musique & danse » est aidée par le conseil régional des Pays de la Loire, dans le cadre du dispositif « emploi-tremplin » (participation à hauteur de 60% du SMIC chargé les deux premières années, dégressive sur 5 ans). L'aide régionale prendra fin en septembre 2010, conformément aux dispositions de la convention.

Un chargé de l'administration et de la comptabilité est recruté à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 en remplacement de Jocelyne Lagaë, agent du conseil général mis à disposition de l'association qui a fait valoir ses droits à la retraite.

La masse salariale des chargés de mission et du directeur est ventilée entre le fonctionnement et les différents domaines d'intervention de l'ADDM 53, afin de prendre en compte les fonctions opérationnelles des postes concernés, au prorata du temps consacré. La réintégration de la masse salariale du poste de chargé l'administration et de la comptabilité, jusque là prise en charge directement par le conseil général de la Mayenne, conduit à modifier le principe de ces ventilations :

	Info	Enseignement et formation professionnelle	Actions en milieu scolaire	Pratiques amateurs	Musiques actuelles	Création et diffusion chorégraphique	Fonctionnement
Directeur	5 %	10 %	5 %	5 %	5 %	5 %	65 %
Chargé de mission musique 1	0 %	50 %	10 %	15 %	0 %	0 %	25 %
Chargé de mission musique 2	0 %	0 %	10 %	15 %	50 %	0 %	25 %
Chargée de mission danse	0 %	20 %	20 %	15 %	0 %	20 %	25 %
Chargé(e) de mission info/com	75 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	25 %
Administration / comptabilité	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %
Secrétaire	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %

Le fonctionnement de l'ADDM 53 implique par ailleurs la prise en compte de charges diverses, outre la masse salariale (frais de missions – déplacements, hébergements, repas, réceptions, formation professionnelle continue, expertise comptable, commissariat aux comptes, conseil juridique, assurances, documentation générale, services bancaires, cotisations et autres charges diverses liées au bon fonctionnement de l'association).

N'apparaissent pas aux charges de fonctionnement les mises à disposition du conseil général de la Mayenne (locaux, imprimerie & reprographie, fluides, petits équipements & fournitures, entretien et carburant du véhicule), soit une somme estimée en 2008 à 13 549 euros.

## **1. Les missions d'expertise, de conseil, de coordination et d'information**

---

L'ADDM 53 oriente ses missions d'information vers une connaissance du terrain au service de l'aide à la décision, de la mise en réseau des acteurs et de la valorisation de l'activité artistique départementale. L'ADDM 53 renforcera ainsi sa position de centre ressource départemental en musique et en danse.

### **La collecte d'information et la communication**

La connaissance du secteur musical et chorégraphique mayennais nécessite une **collecte régulière** des données concernant l'activité du département : artistes et ensembles musicaux, écoles de musique et de danse, compagnies et artistes chorégraphiques, personnes et lieux ressources...

**L'exploitation des bases de données** à des fins de secrétariat et d'information des publics a été transférée vers l'outil « FileMaker », plus adapté aux besoins de l'ADDM 53 que le RIC précédemment utilisé. Ce nouvel outil reste à optimiser, tant pour les besoins internes que pour la valorisation des données collectées.

Cet outil, associé au site Internet et à la création de lettres d'information, a permis notamment de recentrer la stratégie de communication de l'association autour des **supports électroniques**, et d'alléger ainsi la production et l'envoi de supports papier. Le succès des actions mises en œuvre par l'ADDM 53 et ses partenaires dépendant aussi de leur visibilité et de leur lisibilité, les modalités de relation avec la presse locale et nationale (revues spécialisées) sont à renforcer.

Par ailleurs, du fait des compétences internes dont elle dispose, l'ADDM 53 est référent pour le conseil général de l'outil d'établissement de devis d'imprimerie Gestimarchés.

### **Les outils d'expertise**

La deuxième étape du développement de cette base de données visera à construire des outils de suivi de l'activité musique & danse en Mayenne, facilitant la **production de chiffres-clefs** et tableaux de bord, par exemple pour l'enseignement spécialisé. Cette exploitation doit nous permettre de disposer d'états des lieux fidèles, outils d'analyse, de prospective et d'aide à la décision. Cette démarche répond pleinement au **rôle d'observation** que doit jouer l'ADDM 53, au service des politiques publiques et du développement territorial.

La restitution de ces données auprès du grand public est notamment réalisée via le site internet (Cf. paragraphe suivant), qui propose notamment un **annuaire « musique et danse en Mayenne »**.

L'ADDM 53 relancera en 2010 un programme d'études, avec un premier travail d'observation portant sur **les praticiens en musiques actuelles** : nombre, situation des groupes, pratiques et esthétiques musicales, parcours des musiciens, analyse des besoins.

### **L'ADDM 53, centre ressource départemental**

Le lancement du **site internet** spécifique à l'ADDM 53 a permis de rendre plus visible l'activité de l'ADDM 53, et de renforcer son rôle d'information auprès du public musique & danse du département. L'ADDM 53 étudiera en 2010 l'opportunité d'ouvrir des **espaces internet pour les usagers** (acteurs locaux, aussi bien professionnels qu'amateurs). À terme, le site internet devra constituer un **outil interactif au service de la mise en réseau** des acteurs entre eux, prolongeant et complétant le travail de coordination et de

concertation réalisé sur le terrain à travers les commissions thématiques (écoles de musique, interventions en milieu scolaire, musiques actuelles, etc.).

Ce site propose également au public un ensemble d'informations le plus exhaustif possible sur les ressources artistiques du département et met l'accent sur **l'actualité musique & danse du département**.

L'ADDM 53 s'attachera également à enrichir et surtout à mieux valoriser son **fonds documentaire** (revues spécialisées, ouvrages de référence, ressources pédagogiques, etc.), que nous espérons rendre plus accessible au public. Cette valorisation sera réalisée en collaboration avec la Bibliothèque départementale de la Mayenne, afin de renforcer la complémentarité de nos démarches documentaires. L'ADDM 53 tâchera de répondre à une demande toujours plus pressante des danseurs et musiciens-intervenants de disposer de **ressources pédagogiques pour l'éducation artistique** en milieu scolaire.

Enfin, l'ADDM 53 renouvelle en 2010 ses **Rendez-vous Info**, qui traitent de sujets administratifs, juridiques et organisationnels propres au domaine culturel. Ils sont ouverts à tous les types de public, le samedi après-midi.

## **2. La structuration et le développement de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse et la formation professionnelle**

---

### **« Plan musique » et mise en réseau**

En lien étroit avec le service du développement culturel du conseil général, l'ADDM 53 poursuivra la mise en œuvre du plan départemental de développement de l'enseignement et des pratiques musicales, réactualisé **pour la période 2004-2010**. Elle participera en particulier à la démarche d'évaluation du plan musique prévue par le Conseil général en 2010 (fonctionnement des mises en réseau / mise en œuvre du plan par l'ADDM 53), ainsi qu'à la réflexion portant sur l'articulation entre enseignement, éducation artistique et pratiques musicales.

L'ADDM 53 poursuivra l'**accompagnement des écoles de musique du département**, suite à la signature des textes-cadres de mise en réseau des établissements. L'ADDM 53 s'attachera en 2010 en particulier à accompagner les écoles de musique qui connaissent des difficultés de formalisation de leur projet d'établissement.

L'ADDM 53 poursuivra la **coordination des réflexions** pédagogiques et des projets impliquant les professeurs dans la mise en réseau. Une journée départementale de rentrée des écoles de musique & de danse a ainsi été organisée le 10 septembre 2009 à Meslay-du-Maine, à laquelle Marie-Madeleine Krynen, inspectrice de la création et des enseignements artistiques / ministère de la culture, a participé. L'ADDM 53 veillera également à accompagner les professeurs coordonnateurs dans le plein exercice de leurs missions.

### **Journées d'étude en Haute-Mayenne**

En partenariat avec le réseau des établissements d'enseignement spécialisé de la Haute-Mayenne et avec le concours du **groupe de recherche MUSECO de l'OMF Paris-Sorbonne (Université Paris IV)**, l'ADDM 53 et le Pays de Haute-Mayenne organisent deux journées d'étude les lundi 25 et mardi 26 janvier 2010, à Mayenne. Ces journées nationales poursuivent 3 objectifs :

- Mieux identifier la place et le rôle que jouent les situations collectives dans l'apprentissage musical ;
- Questionner les modalités d'organisation du parcours de formation du musicien ;
- Imaginer comment mieux articuler les différents espaces d'apprentissage pour une formation globale du musicien.

Ces journées d'études font suite au **chantier pédagogique 2008/2009**, consistant en un travail d'observation et d'analyse des situations pédagogiques propres aux pratiques d'ensemble. Plus de **40 captations vidéo** ont ainsi été réalisées auprès de 13 ensembles-types de 1<sup>er</sup> cycle, pour être analysées par les chercheurs de l'OMF – Sorbonne/ParisIV. Ce travail alimentera les contenus des journées d'étude, et fera l'objet d'une journée complémentaire de restitution des conclusions des chercheurs, organisée par la Sorbonne à Paris. **Une synthèse** des observations et analyses issues de ce travail, réalisée sous la direction de François Madurell, sera **publiée aux éditions l'Harmattan**.

### **Vers un « schéma danse »**

Suite à l'étude sur l'enseignement et les pratiques chorégraphiques réalisée en 2006, et au diagnostic établi, l'ADDM 53 sera associée à la démarche d'élaboration du « schéma danse » en appui du conseil général, sur les questions d'enseignement de la danse et des axes annexes (sensibilisation, éducation artistique, pratiques chorégraphiques, diffusion, création...).

## **Formation professionnelle musique**

Moteur de l'évolution de l'enseignement musical et chorégraphique, la formation professionnelle des intervenants, professeurs et directeurs d'écoles de musique et de danse constitue un **élément essentiel de la structuration** du secteur. Les actions proposées visent selon les cas à questionner la pratique des enseignants, être source de réflexion pédagogique pour l'ensemble des membres d'une équipe ou d'un secteur de l'enseignement, être un moyen de qualification, de stabilisation ou d'évolution statutaire, proposer une ouverture artistique en direction d'autres pratiques ou d'autres esthétiques, etc.

Le plan interdépartemental de formation professionnelle des directeurs, professeurs et musiciens-intervenants des écoles de musique de la Mayenne et de la Sarthe s'inscrit dans le cadre d'une **concertation à l'échelle de la région** (en lien avec le conseil général de la Sarthe, les autres ADDM, le CNFPT et le CEFEDM).

Le plan de formation musique, dont **le relais en Sarthe a été renforcé** par un chargé de mission au conseil général, propose pour l'année 2009/2010 un programme d'action ambitieux, en articulation constante avec les évolutions pédagogiques et les enjeux territoriaux actuels. **342 de heures de formation** sont ainsi proposées aux enseignants de la Mayenne et de la Sarthe.

La Mayenne reste ainsi identifiée comme un **pôle d'attraction au niveau régional** pour la formation professionnelle « musique », l'ADDM 53 développant d'étroits partenariats avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) : 5 des 14 formations proposées par l'ADDM 53 sont ainsi prises en charge par le CNFPT en 2009/2010.

## **Formation professionnelle danse**

S'adressant à un public potentiel restreint, le plan de formation professionnelle « danse » propose un parcours permettant une pratique régulière aux enseignants, tout en étant attentif, autant que possible, aux contraintes des professionnels. Le plan de formation est ouvert aux enseignants sarthois, grâce au soutien apporté par le **conseil général de la Sarthe**.

Il s'agit à la fois de proposer aux enseignants le cadre d'une **pratique chorégraphique régulière** favorisant le croisement des esthétiques, d'offrir des **outils méthodologiques et pédagogiques**, et de relier le contenu des formations aux enjeux de création artistique et d'approfondissement de la **culture chorégraphique**. Les liens entre le plan de formation professionnelle et l'accompagnement des pratiques en amateur feront l'objet d'un dispositif de tutorat en chorégraphie et en lumière. 4 des formations proposées en musique sont ouvertes au public danseur.

L'ADDM 53 proposera comme l'an passé des **parcours de spectacles** aux enseignants, via la *Carte pass Itinéraires danse* mise en place en partenariat avec les diffuseurs du département. Il s'agit, pour les professeurs de danse comme pour les enseignants de l'Éducation nationale, de bénéficier d'un accès facilité à l'activité culturelle du département et à la culture chorégraphique.

### **3. Le développement des actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire**

---

Compte tenu de l'important travail mené en ce sens depuis de nombreuses années en Mayenne, l'ADDM 53 reste un interlocuteur privilégié du ministère de l'éducation nationale et de la direction diocésaine de l'enseignement catholique pour le développement d'actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire, dans le cadre des **dispositifs « Musique à l'école » et « Danse à l'école »**.

#### **La musique à l'école**

La Mayenne compte à ce jour 11,5 postes (équivalents temps plein) de musiciens intervenants directement gérés par les communes et communautés de communes, sous la responsabilité de l'école de musique de leur territoire. Dix d'entre eux s'inscrivent dans le cadre du « plan musique » et sont aidés par le conseil général. Selon les objectifs du plan départemental, deux postes pour Laval et la couronne lavalloise restent à créer pour **parfaire la couverture du département**. Aucune réflexion n'est à ce jour lancée pour le Pays de Saint-Aignan/Renazé, zone géographique ne disposant pas d'offre d'enseignement musical public.

L'association salarie une musicienne-intervenante pour les zones non couvertes par le dispositif « dumiste » (Sandrine Lemaître). Ses interventions concerneront **22 classes pour plus de 500 élèves du département**, soit 193 heures d'interventions musicales.

Le dispositif d'interventions musicales en milieu scolaire est encadré par une **procédure commune** à l'ensemble du département (groupe départemental d'évaluation, commissions locales d'évaluation, charte d'accueil de l'intervenant, fiche commune de présentation des projets, calendrier commun des procédures). Cette démarche est pilotée par l'ADDM 53, en étroite collaboration avec l'inspection académique, la direction diocésaine de l'enseignement catholique et les conseillers pédagogiques concernés.

Plusieurs réunions de travail seront organisées par l'ADDM 53 avec les **musiciens-intervenants** du département, afin de mettre en commun certaines questions pédagogiques, ou relatives à leurs modalités de travail.

#### **Résidence chanson « Babel »**

De septembre 2009 à avril 2011, l'ADDM 53 accueille en Mayenne Babel (Sébastien Rousselet), auteur-compositeur-interprète originaire de Bierné. Il mènera durant le premier semestre 2010, aux côtés de musiciens-intervenants des communautés de communes, un travail **d'écriture de chansons** avec les élèves de cycle III des écoles primaires. 10 classes des Pays de Meslay-Grez, de Château-Gontier, de la Région de Cossé, du Craonnais et de Loiron composeront chacune une chanson, pour constituer un répertoire vocal commun. Des interventions ponctuelles seront par ailleurs proposées dans les autres territoires.

Ce répertoire, augmenté de 5 chansons composés par l'auteur pour les classes, seront **orchestrées pour quatuor à cordes et trio** piano/percussions/contrebasse par Edouard Garrido (Pays du Craonnais) et Anne-Laure Guenoux (CC l'Ernée). Le trio jazz sera constitué autour du pianiste Alexandre Gosse (Laval). Cet accompagnement musical fera l'objet d'un enregistrement, transmis aux classes pour le travail d'apprentissage du répertoire et la préparation vocale, qui se dérouleront de septembre 2010 à avril 2011.

Outre son intérêt artistique, culturel, territorial et éducatif, cette démarche permettra de **mettre en relation différentes compétences** et sensibilités artistiques du département, au service des élèves des écoles primaires : compositeurs, artistes interprètes, musiciens-

intervenants, arrangeurs, etc. issus d'univers de la chanson, du jazz ou de la musique classique.

**Chaque territoire accueillera un concert**, en avril 2011, avec un orchestre et un répertoire commun et les enfants de la communauté de communes. Ce travail de création sera valorisé et diffusé avec le concours des éditions AEDAM-MUSICAE (Château-Gontier).

Cette résidence départementale s'est ouverte en **septembre 2009** par 2 jours de formation et de rencontre à destination des musiciens-intervenants, avec Sébastien Rousselet. 2 demi-journées de conférences pédagogiques sont également programmées en octobre 2009 et mars 2010 pour associer en amont les enseignants à ce projet, et ainsi préparer au mieux les classes à la rencontre avec l'artiste.

### **La danse à l'école**

En matière de sensibilisation à la danse en milieu scolaire, l'ADDM 53 continuera de piloter l'ensemble des interventions en classe dans le cadre du dispositif « Danse à l'école ». L'ADDM 53 salariera ainsi en 2009-2010 trois danseurs (Laetitia Davy, Sylvaine Niobé et Pierre Imbert) qui assureront l'ensemble des interventions prévues dans le département soit **plus de 2100 élèves pour 89 classes**, et un total de 806 heures d'interventions. A noter également l'expérimentation **d'ateliers parents-enfants**, permettant de mieux partager les enjeux et la démarche de création chorégraphique à l'école.

À l'image des interventions musicales, les interventions chorégraphiques en milieu scolaire sont encadrées par une **procédure commune** (groupe départemental d'évaluation, charte d'accueil de l'intervenant, fiche commune de présentation des projets, calendrier commun des procédures). Cette démarche est pilotée par l'ADDM 53, en étroite collaboration avec l'inspection académique, la direction diocésaine de l'enseignement catholique et les conseillers pédagogiques concernés.

Les demandes d'interventions se sont **renouvelées de façon importante** cette année, de nouveaux territoires sollicitant le dispositif : une classe sur trois a vu cette année sa demande d'intervention refusée. Cependant, pour les classes acceptées par le groupe départemental d'évaluation, le principe de cofinancement ADDM 53 / collectivité qui a été réaffirmé récemment, est de plus en plus difficile à tenir, en particulier pour les écoles privées.

Les **Rencontres départementales pour la danse à l'école** seront organisées cette année dans trois salles de spectacles : le Théâtre de Laval (CCN de Nantes), Centre culturel Les Angenaises à Bonchamp (Cie Clair'Empreinte), Théâtre des Ursulines à Château-Gontier (Cie Chantier). Chaque matinée de présentation des travaux chorégraphiques des classes est suivie l'après-midi d'une pièce professionnelle, et d'un temps d'échange entre les compagnies invitées et les enfants. Les Rencontres « danse à l'école » proposeront également une journée d'échange et de rencontre pour les classes inscrites aux **parcours danse en collèges et lycées**, au Théâtre de Laval.

Du fait de la baisse des crédits alloués à cette manifestation par ses partenaires, l'ADDM 53 a été contrainte d'annuler la rencontre prévue initialement au Pôle culturel des Coëvrons à Evron.

### **Parcours chorégraphiques en collèges et lycées**

Des **parcours de découverte de la danse**, adaptables aux souhaits des établissements et de leurs enseignants, sont proposés aux collèges et lycées. En s'appuyant sur les présences chorégraphiques des Itinéraires danse, il s'agit d'établir un parcours de 20h environ, permettant la découverte de la danse par la pratique en atelier, par la connaissance de

l'histoire de la danse, et par la fréquentation des spectacles. Chaque parcours est construit autour d'une démarche de création artistique, **à partir d'une thématique et/ou d'une esthétique**, propres à la Cie qui intervient sur le parcours, et donc en lien direct avec la programmation.

### **Formation des enseignants**

Les enseignants inscrits dans un projet danse peuvent bénéficier d'un stage de **formation initiale** pour les premiers projets en danse. Des **ateliers de pratique** chorégraphique complémentaires sont également organisés en soirée pour les enseignants qui souhaitent approfondir leur approche de la danse.

À la demande de la direction départementale de l'enseignement catholique, un atelier de recherche pédagogique portant sur la **lecture d'une œuvre chorégraphique** sera mis en place en mars 2010, animé par Anne Abeille (Carnets Bagouet). Cette démarche sera certainement à approfondir et élargir, dans le cadre de la mise en place d'un enseignement de l'histoire des arts.

À noter également que la **Carte pass Itinéraires danse** est proposée à tous les enseignants et étudiants de l'IUFM, afin de favoriser la connaissance de la danse, en particulier chez les personnes engagées dans un projet « danse ».

#### **4. Le développement des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs**

---

L'action de l'ADDM 53 doit favoriser la **pérennisation et le développement des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs** sous toutes leurs formes, et plus particulièrement dans le cadre collectif (harmonies, batteries-fanfars, chorales, groupes de musiques actuelles ou traditionnelles, pratiques chorégraphiques...). En partenariat avec les écoles de musique et de danse, les associations et fédérations du département, les actions mises en œuvre par l'ADDM 53 en direction des musiciens et des danseurs amateurs seront poursuivies.

##### **Stages musicaux amateurs**

Les **rencontres départementales « Cordes »** ont été réorientées vers l'initiation à l'orchestre, pour les élèves dès la première année d'instrument. Elles seront organisées sur 4 jours consécutifs, du 11 au 14 avril 2010, au conservatoire des Coëvrons, et dirigées par un chef invité. La constitution d'un orchestre de deuxième niveau (de milieu à fin de 1<sup>er</sup> cycle) est envisagée.

Le **stage d'orchestre d'harmonie 1<sup>er</sup> niveau** est organisé chaque année autour d'écoles de musique différentes. L'école de musique qui accueillera ce stage reste à identifier. Il sera organisé en partenariat avec la Fédération départementale des sociétés musicales de la Mayenne (FDSMM), du 23 au 27 août 2010.

L'ADDM 53 renouvellera en 2010 le **Week-end choral**, les 27 et 28 février, à Laval. Ce week-end s'inscrit dans la continuité des rencontres ponctuelles qui ont pu être proposées aux chorales de la Mayenne. Un **programme complet d'ateliers** sera proposé aux choristes et chefs de chœur de tout le département, sur inscription individuelle : cours de technique vocale, répertoires variés, de la musique ancienne à la musique contemporaine en passant par les répertoires populaires d'Europe. Outre les objectifs d'élargissement du répertoire et de formation, ce week-end vise également à favoriser les liens entre choristes et entre chorales en Mayenne. Les ateliers seront autant que possible animés par des chefs de chœurs et professeurs du département, en fonction de leurs domaines musicaux d'excellence. Un atelier de **découverte de l'improvisation vocale** sera mené par Carole Hémard, improvisatrice et vocaliste invitée pour plusieurs actions en Mayenne.

##### **Diversification des esthétiques et des pratiques**

Afin de proposer aux musiciens du département d'autres horizons artistiques et de nouvelles expériences, l'ADDM 53 accompagne en 2010 plusieurs projets thématiques, et poursuit sa politique de commande d'œuvres musicales. Ces démarches visent à rapprocher les élèves et musiciens amateurs ou professionnels des processus de composition et de la démarche de création, de les ouvrir à des esthétiques actuelles par le contact direct avec des artistes :

- une **création pour ensemble de saxophones** est commandée à Bertrand Peigné, membre du quatuor Emphasis. Cette création, destinée aux saxophonistes de tous niveaux, s'inscrit dans le cadre d'une rencontre départementale initiée par les professeurs de saxophone du département. Cette création sera donnée le 29 mai 2010 à la Salle polyvalente à Laval.
- L'ADDM 53 apportera son appui logistique et organisationnel pour l'accueil de la **Banda de Santiago de Cuba**, en mars 2010. Plusieurs rencontres sont ainsi prévus avec les classes-orchestres du département.
- **Atom Heart Mother** : pièce emblématique de Pink Floyd pour groupe rock, ensemble de cuivres, violoncelle solo, chœur et voix soliste, Atom Heart Mother a été donnée en ouverture du projet Rockin'Laval les 7 et 8 novembre 2009 au théâtre de Laval, et

précédemment aux Ondines à Changé et au Mans. Certaines opportunités, qui restent à confirmer, devraient permettre de redonner cette pièce, ainsi que deux autres titres de Pink Floyd orchestrés pour le groupe. Une cinquantaine de musiciens participe bénévolement à ce projet, sous la direction d'Anne-Laure Guenoux.

- L'ADDM 53 sera également attentive aux activités du **collectif 53<sup>e</sup> parallèle**, récemment constitué, et apportera son soutien aux démarches qu'il pourra entreprendre pour le développement de la musique contemporaine en Mayenne.

Soucieuse à la fois d'améliorer la circulation des œuvres commandées et de valoriser une initiative départementale innovante en matière **d'édition musicale**, l'ADDM 53 poursuivra sa collaboration avec l'AEDAM (Association pour l'édition et la diffusion des auteurs de musique) pour la coédition et la diffusion de certaines des œuvres commandées.

Enfin, en plus des Rendez-vous info qui croise déjà les publics des différentes disciplines artistiques et de situations professionnelles diverses, l'ADDM 53 proposera **2 journées de pratique artistique musique & danse** :

- Avec Philippe Chevalier autour des danses en couple : rythme et contact en duo ;
- Avec Carole Hémard, improvisatrice-vocaliste accueillie pour plusieurs actions en Mayenne de février à avril 2010, autour de la voix et du corps.

L'ADDM 53 accompagnera également la rencontre départementale des classes de clarinette, le 12 juin 2010 à Ernée, en expérimentant avec plusieurs groupes d'élèves et à leur enseignant des ateliers de **découverte de la danse**.

### **La consolidation des pratiques musicales amateurs**

L'ADDM 53 pilote ou coordonne plusieurs actions et dispositifs concourant à la qualification des ensembles musicaux amateurs :

- le dispositif de **tutorat**, qui consiste à proposer aux ensembles vocaux et instrumentaux des réponses de formation adaptées, en termes de direction, de technique vocale, de travail sur un répertoire particulier...
- le dispositif « **ateliers spécifiques** » du plan départemental « musique » du conseil général de la Mayenne, qui inscrit le soutien aux ensembles amateurs dans une logique pérenne, avec l'école de musique du territoire ;
- des **Rendez-vous info** (Cf. *supra*) ;
- les actions en faveur du renouvellement et de la circulation du **répertoire** (Cf. *supra*) ;
- un **accompagnement** permanent des ensembles, grâce au site Internet de l'ADDM 53 ou par l'accueil physique des acteurs : aide à la coordination des actions et projets entre ensembles, valorisation de l'activité amateur (vie des ensembles et projets-phares), etc.

L'ADDM 53 doit consolider son **rôle d'outil-ressource** pour tous les ensembles musicaux amateurs en Mayenne.

### **Les rencontres chorégraphiques départementales**

Comme pour la musique, les actions en faveur de la danse en amateur s'appuient sur la présence d'artistes chorégraphiques en Mayenne, en particulier dans le cadre des Itinéraires danse, pour intégrer les aspects de création artistique à tous les niveaux d'intervention.

Moment départemental phare d'échange et d'enrichissement artistique en danse, les **rencontres chorégraphiques départementales** sont l'occasion de croiser différentes esthétiques (danse classique, jazz, contemporaine, hip-hop...). Elles seront organisées du 20

au 24 avril 2010 à Evron, en partenariat avec le Conservatoire des Coëvrons. La formation supérieure du **CNDC d'Angers** sera invitée, pour un **programme Bagouet**.

Les accompagnements artistiques proposés aux professeurs de danse du département pour les ateliers menés avec leurs élèves, seront renforcés, pour se rapprocher d'un principe de **tutorat**. L'accompagnement lumières s'appuiera comme l'an passé sur un temps commun de formation.

Les rencontres seront conclues par 3 représentations publiques les 23 et 24 avril à l'Auditorium Jacques Lanoë. Ces représentations prennent la forme d'un partage de plateau entre les étudiants du CNDC d'Angers, le groupe chorégraphique amateur (Cf. *infra*), et les élèves des écoles de danse menant un travail de création durant l'année. Ces prestations seront préparées lors des **quatre journées d'ateliers et de cours** (toutes esthétiques confondues, dans une optique de découverte ou d'approfondissement), encadrées par des professeurs du département, des danseurs spécialistes, les chorégraphes et le technicien participant au tutorat, et les étudiants du CNDC.

### **Groupe chorégraphique amateur et stages**

L'ADDM 53 a renforcé en 2009 le programme de stages proposé depuis plusieurs années aux élèves avancés des écoles de danse, et a ainsi réaffirmé le principe d'un **groupe chorégraphique amateur** en Mayenne. Ce groupe vise à créer, au niveau du département, une dynamique pour la pratique de la danse hors de l'apprentissage en écoles de danse, afin d'encourager les grands amateurs à continuer la pratique de la danse, après leur cursus de formation.

L'encadrement du groupe a été confié cette année à Catherine Legrand, (Carnets Bagouet). Elle proposera une relecture d'un **extrait de So Schnell (Bagouet)**. Le groupe amateur a été retenu dans le cadre du dispositif national du Ministère de la culture « danse amateur & répertoire », et participera ainsi à une rencontre nationale.

D'autres **stages amateurs**, faisant la part belle cette année à la relation entre la danse et les autres arts, seront proposés dans les écoles de danse du département, et ouverts à un public départemental : danse & cirque avec la Cie CFB451 à Evron, énergie rock avec le CCN de Grenoble à Laval, le rythme et l'image avec le Cie Chantier et les origines du jazz avec Wayne Barbaste à Ernée.

Dans la continuité de l'activité développée pour la danse depuis plusieurs années, l'ADDM 53 s'attachera à articuler ses propositions pour les amateurs avec celles destinées aux enseignants des écoles de danse, et d'autre part à leur faire bénéficier des propositions pour **l'accès aux œuvres et à la culture chorégraphiques**.

## **5. La structuration et le développement des musiques actuelles**

---

L'ADDM 53 a initié en 2007 le rapprochement des problématiques propres au secteur musiques actuelles de ses **domaines d'actions transversaux**. Cette évolution s'inscrit dans le souci d'adaptation des missions et modes d'intervention de l'ADDM 53 aux modifications du paysage culturel départemental.

En 2009, le conseil général, en concertation avec l'ADDM 53 et le 6PAR4, a formalisé cette évolution à travers plusieurs réunions techniques visant à **repréciser les priorités départementales** pour les musiques actuelles, et des missions confiées d'une part à l'ADDM 53, et d'autre part au 6PAR4. La réponse à ces missionnements s'inscrira progressivement, sur le **moyen terme** (3 ans); l'intervention de l'ADDM 53 dans ce domaine fera l'objet pour plusieurs actions d'un **partenariat renforcé avec le 6PAR4**.

Les actions de l'ADDM 53 dans le domaine des musiques actuelles pour la diffusion, la sensibilisation & le développement des publics, et l'aide à la création & la résidence seront autant que possible intégrées aux **axes d'intervention transversaux de l'ADDM 53**, dans le cadre d'objectifs plus larges que le développement des musiques actuelles. Ainsi, en 2010, la résidence Chanson avec Babel est pleinement intégrée aux missions d'éducation artistique en milieu scolaire, et l'étude envisagée sur les praticiens des musiques actuelles sera menée dans le cadre des missions d'observation de l'ADDM 53. Cette démarche vise à **privilégier les questions du public** auquel s'adresse l'activité de l'association, ainsi que des modes de pratiques, et à placer au second plan celle de l'esthétique musicale.

Les modes d'intervention et les actions de l'ADDM 53 pour les autres missions sont précisés ci-après.

### **Concertation, coordination et information**

La **commission départementale des musiques actuelles** (CDMA) restera en sommeil, sa réactivation dépendant du fonctionnement du Pôle régional musiques actuelles et des missions qui lui seront précisément confiées pour l'organisation et le suivi des concertations territoriales imaginées par le Conseil supérieur des musiques actuelles.

En lien avec les missionnements nouveaux du Conseil général pour les musiques actuelles, une concertation sera initiée avec le 6PAR4 au niveau départemental autour des **problématiques des lieux de pratique**, associant l'ensemble des partenaires intervenant dans le domaine de l'accompagnement et de la pédagogie des musiques actuelles, jusqu'à l'accès à la scène. L'ADDM 53 participera ainsi à la **mise en réseau** des acteurs musicaux dans un objectif de décloisonnement des esthétiques et des types d'acteurs œuvrant pour les musiques actuelles en Mayenne.

L'ADDM 53 est également un partenaire actif de **différents groupes de coordination et réseaux régionaux**, au sein notamment du collectif régional pour la diffusion du jazz (CRDJ) et du Pôle régional musiques actuelles (l'ADDM 53 étant membre du conseil d'administration).

L'ADDM 53 poursuivra la publication trimestrielle du **magazine « Tranzistor »**. Un outil commun au site Tranzistor et à celui de l'ADDM 53 a été conçu pour accéder directement à l'annuaire en ligne et l'agenda des concerts.

L'ADDM 53 participera au dispositif de découverte des musiques actuelles : **« Zic Zac au lycée »**, initié par le 6par4, avec le concours du CIRMA-Les Ondines et de l'ADDM 53. Son intervention portera sur la présentation de l'histoire des musiques actuelles et de ses différents courants, afin d'apporter aux élèves des repères esthétiques. Une initiation à

l'écriture de chroniques musicales permettra d'accompagner les élèves dans l'exercice de leur sens critique.

### **Présence artistique : Carole Hémard et l'improvisation vocale**

Suite à une première collaboration avec Carole Hémard en 2009, en partenariat avec le festival Ateliers jazz de Meslay-Grez, l'ADDM 53 renouvelle ses propositions en faveur de l'initiation à l'improvisation et la découverte des multiples possibilités de la voix, au-delà de la voix chantée. Cette proposition participe au **développement d'esthétiques et de pratiques peu représentées** en Mayenne, et s'adresse aussi bien aux amateurs qu'aux professionnels d'horizons différents.

Carole Hémard interviendra ainsi lors du **week-end choral** les 27 et 28 février 2010, à Laval, pour des ateliers ouverts à tous les choristes et chefs de chœur du département. Un atelier sera également proposé aux **enseignants de l'éducation nationale** (école élémentaire et enseignement secondaire) le samedi 6 mars.

Plusieurs temps de pratique seront proposés aux choristes, élèves et amateurs du **Haut-Maine-et-Pail**, le 7 mars 2010 à Villaines-la-Juhel et les 24 et 25 avril 2010 à Pré-en-Pail. Une présentation publique de ce travail de création vocale sera donnée en première partie du concert de Carole Hémard, organisé par Le Prisme le 1<sup>er</sup> mai 2009 (lieu à définir). Carole Hémard animera également un atelier pour les enseignants du conservatoire lors des **Horizons Voix proposés par le SVET des Coëvrons**, au mois de mars 2010.

### **Accompagnement et formation**

Dans la continuité des programmes de formation des musiciens, des groupes musiques actuelles et de leur entourage, l'ADDM 53 proposera **plusieurs formations thématiques** : MAO et techniques d'enregistrement, initiation aux techniques du son, écrire une chanson, stage(s) de technique vocale. Des **formations et accompagnements artistiques** seront par ailleurs proposés à des groupes constitués, en fonction des besoins identifiés pour chaque groupe.

Conformément aux missionnements nouveaux du Conseil général pour les musiques actuelles, le programme de formation et d'accompagnement musiques actuelles pour les musiciens mayennais sera progressivement expérimenté en **partenariat avec le 6PAR4**, dans sa conception et son organisation. Etabli courant décembre 2009 en concertation avec les responsables pédagogiques des ateliers musiques actuelles du département, il articulera les différentes propositions de formation pour les groupes et leur entourage, en fonction du **niveau de besoin et de l'échelon de formation** le plus pertinent (local, départemental ou régional). Cette élaboration et mise en œuvre communes visent un objectif de décloisonnement entre les différents types de pratique et une plus grande lisibilité de ce programme pour les musiciens. Ces formations seront organisées avec le concours de Trempolino (Nantes).

## **6. Accès aux œuvres et à la culture chorégraphiques**

---

La consolidation de la diffusion de la danse en Mayenne reste un préalable au recentrage l'action de l'ADDM 53 sur des missions de **développement d'un public pour la danse**. Aussi, l'ADDM 53 s'appuiera en 2010, comme en 2009, sur les rencontres « danse à l'école » pour proposer une programmation complémentaire, nécessaire à la cohérence des Itinéraires danse, point d'appui de l'essentiel de l'activité de l'ADDM 53 pour la danse.

Les « **Itinéraires danse 2010** » mettent ainsi à l'honneur trois Cies ou chorégraphes, comme en 2010, proposant chacune 2 spectacles, dans plusieurs lieux :

- **Cie Chantier / David Drouard**, invitée par Laval Spectacles le 15 décembre 2009 avec *La Follia*, par la saison culturelle de l'Ernée le 26 mars 2010 avec les *Variations* pour danseur & piano, et par l'ADDM 53 au théâtre de Ursulines à Château-Gontier le 22 juin 2010 pour une adaptation de *La Follia* pour jeune public ;
- **CCN de Nantes / Claude Brumachon - Benjamin Larmarche**, invité par le théâtre de Laval le 18 octobre 2009 pour *Folie* et le 7 mai 2010 avec *Le Prince de verre*, donné également pour les primaires, collèges et lycées dans le cadre des Rencontres scolaires de l'ADDM 53 ;
- **Répertoire Bagouet**, avec le Grand théâtre de Genève invité par le théâtre de Laval le 30 mars 2010 pour *So Schnell et Jours étranges* et avec l'école supérieur du CNDC d'Angers lors des rencontres chorégraphiques départementales les 23 et 24 avril à Evron, pour un extrait de *Meublé sommairement* ;

Afin de faire bénéficier le public d'une **diversité de langages chorégraphiques**, d'autres compagnies présentes en Mayenne cette saison seront associées aux actions menées par l'ADDM 53 pour les scolaires, les enseignants d'écoles de danse et de l'Éducation nationale ou encore les amateurs : Cie CFB451 / Christain Ben Aïm (SVET des Coëvrons), CCN de Grenoble / Jean-Claude Galotta (Théâtre de Laval, dans le cadre de Rockin'Laval), Cie Wayne Barbaste (Saison culturelle de l'Ernée).

### **Soutien aux compagnies locales**

L'ADDM 53 concentre en 2010 son action en faveur des compagnies locales à travers la **performance dansée** proposée lors de la **journée gallo-romaine** organisée par le Service départemental du patrimoine du conseil général. L'ADDM 53 passera une commande à une compagnie locale, qui reste à identifier à ce jour. La démarche de liaison avec les publics scolaires et/ou des écoles de danse du territoire sera renouvelée.

### **Développement des publics**

L'ADDM 53 consolide les dispositifs et actions initiées en 2007 pour faciliter la fréquentation des spectacles de danse par différents publics. Dans le cadre des Itinéraires danse, plusieurs spectacles feront l'objet de **représentations ou répétitions publiques sur temps scolaire**. Les élèves des collèges et lycées inscrits dans des parcours de découverte de la danse (Cf. point 3) bénéficieront de dispositifs adaptés pour assister au spectacle en lien avec la thématique de leur parcours (cars et/ou tarifs spécifiques).

Ce système **d'achat groupé de places et de mise en place de cars** est également proposé aux écoles de danse du département, le plus souvent autour d'un noyau de danseurs amateurs inscrits dans les stages proposés avec les Cies des Itinéraires danse. Cette initiative s'inscrit dans l'optique d'une complémentarité essentielle entre apprentissage de la danse, éveil à la création artistique actuelle et constitution d'une culture chorégraphique chez les danseurs amateurs. Dans cette même optique seront proposés des **déplacements en**

**région** pour assister à deux spectacles de danse : la première date, fixée au vendredi 5 mars, permettra de voir **Entracte de Joseph Nadj** à l'Espal, au Mans.

La « **Carte pass Itinéraires danse** » **2/4/6 spectacles** est maintenant étendue à l'ensemble des spectacles chorégraphiques proposées en Mayenne et à tous les publics. Vendue à tarif avantageux, cette carte permet d'assister à 2, 4 ou 6 spectacles dans le département, grâce au concours volontariste des diffuseurs. Tout comme les dispositifs précédemment présentés, cette carte vise à **encourager les acteurs de la pratique de la danse** sous toutes ses formes à **fréquenter les spectacles**, meilleur moyen d'une initiation à la création chorégraphique ou d'un approfondissement de sa culture chorégraphique.

### **Les Cafés-danse**

La Rotonde du **Théâtre de Laval** accueillera 6 cafés-danse, dont les thématiques sont définies en fonction des programmations de la saison. Des historiens, théoriciens et des artistes seront invités à présenter et commenter ces projections, organisées en partenariat avec la **Cinémathèque de la danse** (Paris) et Laval Spectacles. Proposés en amont des spectacles ou de manifestations départementales, les cafés-danse abordent des thématiques propices à susciter la curiosité du public a priori non acquis à la danse.

- **Danse Flamenco** / mardi 17 novembre 09 / [en lien avec le festival « Cocktail danse 53 » à Laval les 21 & 22 novembre]
- **Rencontre avec David Drouard, chorégraphe** / mercredi 8 décembre 09 / [en lien avec le spectacle *La Follia*, de la compagnie Chantier à Laval le 15 décembre à 20h30]
- **Danse & cirque** / mercredi 27 janvier 2010 / [en lien avec le spectacle *You are a bird, now !*, Cie CFB451 à Evron le 29 janvier à 20h30]
- **Carte blanche à Jean-Claude Galotta** / samedi 27 février 2010 / [à 18h30 en présence du chorégraphe, avant le spectacle *My Rock*, CCN de Grenoble à Laval à 20h30]
- **Carnets Bagouet** / mercredi 17 mars 2010 / [à 18h30, avant le spectacle du Ballet du Grand Théâtre de Genève, à Laval à 20h30]
- **Carte blanche à Claude Brumachon et Benjamin Lamarche** / jeudi 6 mai 2010 / [dans le cadre des rencontres scolaires proposées par l'ADDM 53, en lien avec le spectacle *Le prince de verre*, à Laval le 7 mai à 19h]

Un café-danse sera par ailleurs organisé au Pôle culturel des Coëvrons, dans le cadre des Rencontres chorégraphiques départementales, le vendredi 23 avril 2010, autour des Carnets Bagouet.

Par ailleurs, un **café-danse exceptionnel** sera également proposé à l'initiative de la Saison culturelle de l'Ernée, avec Wayne Barbaste en présence d'un musicien et de Pascal Rannou, auteur. Seront ainsi explorées, le 5 février 2010 à Ernée, **les origines du jazz**.

Les outils mis en place corollairement au site Internet de l'ADDM 53 permettront également de **renforcer la communication** autour de la programmation danse en Mayenne, afin de développer les liens entre le public et les spectacles, à l'échelle du département, et en particulier en s'appuyant sur les acteurs culturels et éducatifs impliqués dans la pratique de la danse en Mayenne.